

Date: 9 mars 2019

Lieu: Aix les bains.

L'assemblée générale est ouverte par Daniel RICCARDI, qui accueille Mr Renaud BERRETI, maire d'Aix les Bains, Mme Laurie SOUVIGNET Directrice de l'office du tourisme, un peu plus tard, Mme Christiane MOLLAR, adjointe aux sports.

Il convient d'excuser Mr Michel FRUGIER, vice-président de la communauté d'agglomération du Grand Lac, mais aussi de le remercier pour avoir su rendre accessible à notre comité ce magnifique palais des congrès.

Notre président national, Jean Louis BLANCHARD doit nous rejoindre en fin de matinée.

Mr Renaud BERRETI, remercie les participants de leur présence en soulignant par ailleurs la qualité de vie à Aix, ville d'eau qui offre aussi aux visiteurs les plaisirs de l'eau. Mme Laurie SOUVIGNET décrit l'ensemble des activités que propose la ville.

Mme Christiane MOLLAR formule en conclusion tous ses vœux de travail pour les participants à cette assemblée générale

Le quorum de 25% des voix (268 voix pour 635 au total soit 42% des voix des clubs présents ou représentés) étant atteint, l'assemblée générale statutaire peut se tenir.

Tous les rapports présentés sont disponibles sur le site du comité fressmaura.fr

1° Rapport du secrétaire (cf. diaporama en annexe sur le site web)

Présentation détaillée par département des licenciés, par sexe et tranche ainsi qu'une synthèse des actions conduites.

Rapport approuvé à l'unanimité.

2° Rapport financier résultats 2018 (cf. diaporama en annexe sur le site web)

A la suite de la présentation et sur proposition du comité directeur, 10K€ seront passés en charges sur exercices antérieurs avec l'accord unanime de l'assemblée générale.

Par ailleurs, Le délégué aux comptes, Marc PILON atteste de la véracité et de la bonne qualité de la tenue des comptes.

Rapport approuvé à l'unanimité.

Le quitus est voté par l'assemblée générale.



3° Projet de budget pour l'année 2019 (cf. diaporama en annexe sur le site web)

Sur un plan plus global le budget 2019 s'élève à plus de 1,3M€, intégrant l'ensemble des dépenses (y compris les participations des stagiaires aux actions suivies).

La construction budgétaire est basée sur une expression de besoins détaillés par action par les présidents de commissions et les présidents de CODEP. Vient ensuite une phase d'arbitrage des demandes, basée sur la cohérence des actions proposées par rapport au plan de développement régional et aux sommes disponibles. Une note de cadrage budgétaire précise les modalités d'attribution par grande nature d'activité. Il est défini des coefficients standards attribués à chaque nature d'action.

La présentation porte d'abord sur les budgets prévisionnels des commissions AURA, la procédure consistant à travailler de façon très collaborative avec les présidents de commissions et de CODEP. A noter que depuis la réorganisation territoriale, le comité régional AURA accède aux subventions apportées par l'état et les territoires. Ces aides, complétées de ressources spécifiques AURA sont apportées à des actions déléguées aux CODEP. Ainsi, 62K€ sont consacrées aux actions CODEP (dont 10K€ provenant des ressources spécifiques AURA). Pour information, les commissions régionales ont une attribution de 65K€

Un projet, élaboré par le comité de gestion, est présenté au comité directeur pour approbation.

A la question concernant le dépassement de budget ou les situations dans lesquels il n'a pas été possible de prévoir des crédits, il est indiqué que des crédits d'imprévus sont inscrits pour répondre à ce type de demandes. Ces dépassements doivent faire l'objet d'une demande au comité de gestion. **Tout engagement ne peut se faire sans un accord préalable formel .**

A la question concernant la répartition des crédits en fonction des différentes activités, le président indique qu'il n'y pas de corrélation directe entre crédits et nombre de licenciés. Le projet associatif, et le budget disponible sont les bases de l'arbitrage.

A la suite de ces différentes questions le budget 2019 est voté à l'unanimité

L'arrivée de .J.L Blanchard , président national de la FFESSM permet à ce dernier de présenter ses vœux de bonne tenue de l'assemblée générale tout en profitant de l'occasion pour présenter la réforme de la disparition du CNDS et la création de l'Agence Nationale du Sport et d'évoquer les difficultés et perspectives que cette réforme ouvre.

4° Rapport moral du président du Comité directeur de FFESSM AURA ((cf. rapport en annexe sur le site web)

D.RICCARDI procède à un bref retour sur les dernières années, constatant une évolution du comité en cohérence avec le projet associatif.

- x Le nombre de licenciés jeunes augmente régulièrement depuis plusieurs années +8.8% en 2018/2017.
- x le taux de femmes licenciées augmente aussi à 32,79% pour 32,4% en 2017 (31.88% au niveau national).
- x Le nombre de clubs passe de 271 à 276.
- x 4759 brevets pratiquants et 510 brevets encadrants (dont 394 en plongée) délivrés en 2018 toutes disciplines confondues, 744 brevets secourisme.

- x Les aides en provenance du CNDS, Clubs, CODEP et région permettaient de recueillir en 2017, 78K€. Cette aide a été en 2018 de 58K€ soit moins 20K€. Pour comparaison, en 2018, les ristournes sur licences perçues par les CODEP ont été de 45K€.

La période actuelle est marquée par des modifications importantes du contexte. Une tendance concernant la pratique du sport se partage entre les activités organisées par les fédérations et celles organisées par d'autres structures hors fédérations. De ce fait les crédits pourraient être distribués sur une assiette plus large par l'Agence Nationale du Sport (création prévue en avril 2019). Sachant que les procédures ne sont pas définies ni pour 2019, ni pour 2020. Les ressources financières n'augmentant pas, il est nécessaire que notre fédération prenne en compte les enjeux et se positionne **de façon à garder la capacité d'organiser les activités à des tarifs compétitifs**. Le dossier ANS devient prioritaire au regard des enjeux et la région par son président est prête à s'engager sur une participation au travail de construction du projet sportif fédéral conformément aux orientations définies par les pouvoirs publics.

Par ailleurs, par décision ministérielle, les fédérations sportives doivent être opérationnelles dès le 1^{er} janvier de l'olympiade (2021 pour la prochaine). Pour ce faire, les comptes doivent être arrêtés avant. Une modification de l'exercice comptable est donc nécessaire. Pour notre fédération, il est prévu de le définir du 15/09/2019 au 14/09/2020, ce qui correspond au cycle de vente des licences et à la saison sportive. L'assemblée générale nationale se fera donc, à partir de 2020, la première quinzaine de décembre. Statutairement, notre A.G doit avoir lieu 3 semaines avant. Nous avons décidé au niveau AURA, pour être en ordre de marche en 2020, de modifier la date d'A.G 2019 et de la ramener au 23 novembre 2019 à Roanne, et ainsi de suite...

5° Remise des médailles aux sportifs méritants de – de 23 ans.

Les médailles fédérales sont remise après un travail de recensement établi par J.P Gueret et G. Jorand responsable de l' E.P.R.

- x Nage avec palmes en présence de la présidente de la commission: 3 sportifs honorés : Lucas Ber, Celia Felix, Morgan Pontal
- x Nage en eaux vives en présence de son président: Hugo Franchon, Gabriel Ortino,
- x P.S.P. sportif honoré: Titouan Jacquin
- x Tir sur cible en présence de la présidente de la commission: Midoli ,Caillon-Shirai

6° Remise des médailles aux sportifs méritants de + 23 ans.

- x Apnée: Olivier Élu, Émilie Vernier, Frederique Cordier, Marion Chavannes, Eddy Laffin,
- x P.S.P: Arnaud France , Amandine Granval, Virginie Roux, Christelle Cahux, Christine Roche
- x Tir sur cible: Laurent Chevalier, Patrick Audu,
- x Photo-Vidéo : en présence de la président de la commission: Jean Raphaël Tordoir, Henri Fanton

6°Rapport des commissions

- x **Tir sur cible** : présentation par la présidente de la commission Ghislaine Secret
- x **Activités des jeunes**: coordinatrice des activités jeune sur Aura, Vanessa Grouiller
- x **Nage en eaux vives**: présentation par le président Sébastien Grand :1er Codep au niveau national dans la catégorie jeune

- x **Nage avec palmes:** présentation par la présidente de la commission Pascal Ferrier: de très nombreuses manifestations sportifs avec des résultats d'abord chez les jeunes.
- x **Apnée:** présentation par le président Philippe Pean.
- x **Plongée sportive en piscine:** présentation par Georgette Jorand au nom de la présidente de la commission, **Gaëlle Cousyn** empêchée.
- x **Hockey sub aquatique:** présentation par Georgette Jorand au nom du président de la commission empêché **Maxime Doods**
- x **Commission technique:** présentation par la présidente de la commission Anne-Solange Dessertine; A propos de ce rapport une question est posée quant au déroulement des stages exclusivement en mer . A-S.D rappelle que les G.P se déroulent sous l'égide des Codep, les 2 stages M.F.1 de compétence régionale ayant lieu en mer. Une autre question porte sur l'insuffisance de participation au stage de recyclage à la formation T.I.V qui sont sous responsabilité des présidents de clubs. En conclusion D Riccardi souligne l'important travail réalisé et la capacité de développement notamment vers les MF2
- x **Archéologie:** présentation par le président de la commission ,Olivier Troubat.
- x **Biologie et Environnement:** présentation par le président de de la commission Bénédicte Reverdy
- x **Photo-Vidéo:** présentation très remarquée par le président de de la commission Christophe Gil
- x **Souterraine:** présentation par le président de de la commission Daniel Meynol
- x **Médical:** présentation par le président de de la commission Charles Guyon-Mercier, la commission ayant un rôle d'appui à toutes les commissions notamment sportives dans un esprit de collaboration active. Un des points positifs étant par ailleurs le développement du sport et santé à travers un projet de formation sport santé à destination des cadres techniques. Les médecins fédéraux se sont sentis moins investi suite aux décisions concernant le C.A.S.I mais la voie de développement se situe dans un rôle de référant auprès de leur confrère généraliste . Par ailleurs il est rappelé que le formation des médecins fédéraux n'est pas obligatoire. Tout en soulignant la présence d'un organisme de formation destiné aux médecins, l'AREMSA organisme indépendant de la FFESSM. A la question concernant la reconnaissance des compétences en Sport/Santé Ch.G.M indique qu'il y aura probablement trois domaines
 - x Le sport santé centré sur les pathologies confiées aux professionnels de santé
 - x Les Journées découverte
 - x Des modules complémentaires par pathologie formation qui pourrait être validé au titre du CROS

Tous les rapports sont adoptés à l'unanimité. Ils sont disponibles sous forme de diaporamas et vidéos sur le site du comité. On peut souligner un grand effort de présentation succincte et très agréable. Un grand merci à toutes et tous.

7° Présentation Longitude 181

Le représentant de Longitude 181 rappelle qu'un partenariat est signé entre la FFESSM et Longitude 181. Il précise que les organismes déconcentrés peuvent être adhérent à Longitude 181 sous forme de club ambassadeur d'ambassadeur. L'association est indépendante, et a a besoin d'adhérents et pas exclusivement de sympathisant. A l'issue de cette introduction est présentée la campagne citoyen en vue de ne pas consommer du requin (dont la saumonette!).

François Serrano intervient ensuite sur le thème de la préservation de la biodiversité et le maintien de la qualité des océans en soulignant la responsabilité personnelle de chacun pour le respect de la vie

marine. Avant toute plongée, l'encadrant devrait pouvoir indiquer que l'on rentre avec respect dans un monde fragile, qui nous invite à le découvrir, ceci avec respect.

Pour information L'assemblée générale est informée de la démission de J.M Bel représentant des S.C.A. Philippe CATHIARD, élu par les S.C.A AURA, lui succédera

Pour information GUEHRIA Reda a créé une S.C.A « REDA APNEA AND SWIM » assurant la formation et la pratique de l'apnée et la nage avec palmes

En conclusion, D. Riccardi souligne à quel point la FFESSM est riche de ses talents et de sa diversité sur la base d'une passion partagée et remercie au nom de l'assemblée générale l'ensemble des bénévoles du Codep 73 qui ont œuvré pour la réussite de cette assemblée.

Daniel RICCARDI

Président comité directeur AURA



Laurent RAISIN DADRE

Secrétaire général



